

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 40 (1899), p. 41-57

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1899\\_\\_40\\_\\_41\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__41_0)

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1899

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1899.

**SOMMAIRE.** — Installation du nouveau Président : Discours de M. Beaurin-Gressier, président sortant (Histoire et travaux de la Société de statistique de Paris pendant l'année 1898), et de M. Fernand Faure, président pour l'année 1899 (La statistique financière). — Élection et présentation de nouveaux membres. — Avis relatif au 37<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes ; désignation des délégués. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. Pierre des Essars. — Observations sur le procès-verbal de la séance du 19 octobre 1898 par M. Cl. Juglar. — Fin de la discussion sur la statistique agricole de 1892 : M. Flechey.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Beaurin-Gressier.  
Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 1898 est adopté.  
M. Beaurin-Gressier se lève et prononce l'allocution suivante :

#### Discours de M. Beaurin-Gressier, président sortant.

MES CHERS CONFRÈRES,

Au moment de remettre la présidence à notre affectionné confrère, M. Fernand Faure, j'ai, suivant la tradition, à vous présenter un compte rendu succinct des principaux incidents qui, pour notre Société, ont marqué l'année 1898.

Laissez-moi, tout d'abord, me féliciter avec vous de n'avoir eu à enregistrer le décès d'aucun de nos collègues. D'autre part, de nouveaux adhérents sont venus à nous et vous avez prononcé l'élection de 12 membres titulaires et d'un membre correspondant.

De flatteuses distinctions ont été attribuées à plusieurs de nos collègues. Je rappelle notamment la nomination de M. Fournier de Flaix comme correspondant de l'Institut (section d'économie politique de l'Académie des sciences morales et politiques) ; la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de MM. Oscar Berger-Levrault, Chailley-Bert, Jacques Siegfried, et la nomination comme chevaliers de MM. Roché, Rochetin, Lemer cier. Une mention toute spéciale doit être réservée au prix que, dans sa séance du 10 janvier 1898, l'Académie des sciences a décerné à M. Bienaymé pour sa belle étude sur le coût de la vie à Paris, à diverses époques. Enfin, vous avez vous-mêmes, dans votre séance du 16 novembre dernier, consacré le verdict rendu par le jury, qui a attribué la médaille d'or du prix

Bourdin à M. Salefranque, secrétaire de vos séances, comme à l'auteur des études les plus remarquables publiées dans le *Journal de la Société* pendant la période triennale écoulée le 1<sup>er</sup> janvier 1898. Vous avez encore présent à l'esprit le rapport si élégant et si documenté que vous a lu, à cet égard, le rapporteur du jury, M. Cheysson.

Dans cette revue des événements notables de l'année 1898, je ne saurais m'abstenir de mentionner l'importante modification qui s'est produite dans la composition de votre Bureau. Il y a un peu plus de deux ans, les fonctions de trésorier étaient devenues vacantes. Un de nos anciens présidents, M. Coste, avec un dévouement qu'on ne saurait trop louer, et qu'il n'a jamais ménagé quand il s'est agi de nos intérêts, avait assumé la tâche laborieuse de remettre à jour une comptabilité que la maladie avait contraint le précédent titulaire à négliger quelque peu. Cette situation était provisoire. Son œuvre accomplie, M. Coste a demandé à être déchargé des fonctions de trésorier. M. Paul Matrat a bien voulu accepter sa succession et je crois pouvoir répéter, après M. Duval, rapporteur des comptes et budget, qu'avec M. Matrat, les traditions établies par son prédécesseur ne seront pas abandonnées.

Quelques mots, maintenant, des travaux de la Société. Ils ont été considérables et ne le cèdent pas en intérêt à ceux des années précédentes. Au cours de nos séances, nous avons entendu d'importantes communications. J'indiquerai d'abord celles qui ont donné lieu à des discussions d'une certaine étendue :

M. Yves GUYOT. — Le commerce comparé de la France pendant les deux périodes 1887-1891 et 1892-1896.

M. SCHELLE. — La statistique des tramways.

M. FLECHEY. — La statistique agricole décennale de 1892. Cette étude marque le principal effort de nos discussions en 1898. Présenté dans nos séances de mars et d'avril, le thème de notre collègue a donné lieu à une très intéressante discussion qui s'est poursuivie pendant les séances d'octobre et de novembre, et dont la fin sera léguée à l'année 1899.

Pendant la période d'impression de l'étude de M. Fléchet, et avant que la discussion n'ait pu commencer, se placent d'autres communications qui ont animé nos séances et vivement intéressé ceux qui y ont assisté :

M. le docteur LÉDÉ. — La protection de l'enfance.

M. Clément JUGLAR. — Influence des événements historiques, politiques et économiques sur les tableaux de faits statistiques.

M. Raphaël-Georges LÉVY. — Statistique des opérations des banques américaines.

M. Arthur FONTAINE. — Les associations ouvrières de production.

M. Lucien MARCH. — Les salaires et la durée du travail dans l'industrie française.

Au mois de décembre enfin, il faut mentionner le brillant exposé qu'a bien voulu nous faire notre collègue, M. DOUMER, gouverneur général de l'Indo-Chine, sur l'état économique et financier de la grande colonie à la tête de laquelle il est placé.

Ne pouvant tout citer, et suivant l'exemple de mes prédécesseurs, je grouperai en plusieurs classes la série des autres communications, discours, articles, notes qui ont fait l'objet d'insertions dans le *Journal de la Société de statistique de Paris* au cours de l'année 1898.

*Statistique et économie politique.* — M. Léon Vacher : Statistique du Japon. — M. Paul Meuriot : Le développement économique de l'Allemagne contemporaine. — M. Em. Lévassé : Comparaison des forces productives des Etats d'Europe. — M. Marcus Rubin : La statistique du Danemark. — M. Bienaymé : Le coût de la vie à Paris à diverses époques. — M. Cheysson : Les monographies de communes. — M. Alfred Neymarck : Présentation d'un charmant volume intitulé : *Vocabulaire-manuel d'économie politique.*

*Démographie.* — Rapport au Ministre du commerce : Mouvement de la population de la France en 1896. — M. Arsène Dumont : Essai sur la natalité au Massa-

chusets. — M. V. Miquel : Recensement de la population du Mexique. — M. J. Bertillon : La gémellité selon l'âge de la mère et le rang chronologique de l'accouchement. — M. Paul Meuriot : Les migrations internes dans l'Empire allemand de 1890 à 1895. Les étrangers dans l'Empire allemand, d'après le dernier dénombrement. — M. Arsène Dumont : La dépopulation dans l'Orne.

*Finances. Impôts.* — M. Léon Salefranque : Les mutations immobilières à titre onéreux de 1846 à 1895. Les droits de timbre au comptant sur les valeurs mobilières étrangères. Le mouvement des contrats de transport en France de 1863 à 1896. — M. Ad. Coste : Cours de droit administratif et de législation financière de M. Ducrocq.

*Banques. Crédit. Monnaies.* — M. L. Salefranque : Le papier-monnaie dans le département de Lot-et-Garonne de 1791 à 1795. — M. A. Neymarck : Les émissions et remboursements d'obligations de chemins de fer en 1897.

*Commerce.* — Production et commerce du blé en Espagne. — Le commerce des céréales en Allemagne. — Hongrie, commerce des céréales pendant l'année 1897.

*Salaires. Travail.* — M. Fournier de Flaix : Les syndicats professionnels. — M. Lucien March : Quelques exemples de distribution des salaires.

*Justice.* — M. Em. Yvernès : La diminution de la criminalité en France. — Rapport au Ministre : Nationalité.

*Colonies.* — M. Ch. Cerisier : La relégation en Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

Une mention toute spéciale doit être enfin réservée aux chroniques qu'ont données périodiquement à notre Journal : M. Hertel, pour les transports ; M. des Essars, pour les banques ; M. Yvernès, pour la statistique judiciaire ; M. Bellom, pour les questions ouvrières et les assurances sur la vie.

Je vous prie d'excuser l'aridité de cette énumération. Elle vous aura au moins permis de constater l'activité de notre compagnie. La pensée y fermente et le foyer n'est pas près de s'éteindre.

Cette activité va recevoir un nouvel élan avec le président que vous avez choisi pour diriger vos travaux pendant l'année 1899. Vous le connaissez tous. Je le connais peut-être mieux que la plupart d'entre vous pour m'être toujours particulièrement intéressé à tout ce qui émanait de lui. Il a une parole éloquente pour exprimer une pensée toujours fortement élaborée. C'est un statisticien dans l'âme, et je suis certain que, sous sa direction, notre Société grandira en autorité et en renom.

Encore un mot : avant que je remette la présidence à M. Faure, il me permettra d'exprimer ma gratitude à tous mes collègues, dont la bienveillance a rendu mes fonctions si faciles, et de remercier spécialement notre Secrétaire général, l'excellent ami pour le caractère duquel je professe, de longue date, une profonde estime. Pendant le cours de ma présidence, je me suis senti soutenu par son jugement si sûr, son dévouement sans réserve. J'étais confiant quand je le sentais près de moi.

J'ai fini. Veuillez, mon cher Président et ami, prendre ce fauteuil. Pour moi, je vais retrouver ma place au milieu de nos collègues, disposé à vous prêter mon concours en toutes circonstances. (*Applaudissements.*)

M. Beaurin-Gressier cède alors le fauteuil à son successeur et reçoit, en venant prendre place au sein de l'assemblée, les félicitations empressées de ses confrères.

M. Fernand FAURE prend place au fauteuil de la présidence et prononce le discours suivant :

#### **Discours de M. Fernand Faure, président pour l'année 1899.**

MESSIEURS,

Vous venez, par vos applaudissements unanimes, de témoigner à notre Président sortant la sympathie qu'il a su vous inspirer depuis longtemps et votre gratitude pour les services qu'il a rendus à notre Société, durant l'année qui vient de finir.

Je voudrais, à mon tour, le remercier des trop aimables paroles qu'il a bien voulu m'adresser et lui exprimer ma très vive sympathie personnelle.

Je ne crois pouvoir y mieux réussir qu'en lui disant que mon ambition se bornera à marcher sur ses traces et à faire en sorte que le Président de 1899 ne vous laisse jamais regretter celui de 1898.

L'honneur que la Société de statistique accorde à celui de ses membres qu'elle place à sa tête, au retour de chaque année, est véritablement l'un des plus enviables qui se puisse concevoir.

Aucune charge ne l'accompagne et ne vient en former le revers. Pour celui qui le reçoit, jamais de difficultés sérieuses, — jamais de questions embarrassantes à résoudre, — jamais la moindre occasion d'exercer ce que l'on est convenu d'appeler l'autorité, les pouvoirs du président.

Comment pourrait-il en être autrement ?

La Société de statistique possède une admirable organisation. Ses institutions diverses : son bureau, son secrétariat général, son conseil, ses commissions constituent un mécanisme dont les rouages sont parfaitement ajustés et fonctionnent toujours dans une harmonie que rien ne trouble. Tous ses membres — et parmi eux nous comptons les savants les plus honorables et les plus respectés — tous ceux du moins qui peuvent prendre une part active à ses travaux, ne se lassent pas d'apporter à l'œuvre commune le concours de leur dévouement et de leurs lumières.

Est-il bien surprenant, avec cela, qu'il ne reste au Président d'autre rôle à remplir que celui d'un roi qui règne et ne gouverne pas ?

Non que je veuille, en parlant ainsi, Messieurs, déprécier le grand honneur que vous m'avez conféré. Une pareille pensée est bien loin de mon esprit. Les fonctions de votre Président ont beau être faciles, l'honneur qui s'y attache ne peut pas s'en trouver diminué.

Je cherche tout simplement à vous exprimer et à vous expliquer les sentiments de profonde reconnaissance qui m'animent à votre égard.

Je ne le ferais pas, comme il convient, si je n'ajoutais encore un mot.

Il y a quelques semaines, notre éminent rapporteur habituel du prix Bourdin, en vous proposant de récompenser les excellents travaux de mon collaborateur M. Salefranque, voulait bien, sans oublier le professeur de statistique à la Faculté de droit de Paris, rendre au Directeur général de l'Enregistrement l'hommage le plus gracieux et le plus flatteur. Que l'honorable M. Cheysson me permette de l'en remercier ici publiquement.

De même, et par une naturelle réciprocité, je me plais à croire, Messieurs, qu'en m'appelant à vous présider cette année, vous avez songé au personnel dont je m'honore d'être le chef et que je suis heureux de représenter au milieu de vous.

C'est, dans tous les cas, un devoir pour moi de partager avec tous mes collaborateurs, sans exception, l'honneur qui m'échoit aujourd'hui. C'est grâce aux soins, au labeur et au dévouement de tous que s'établissent, dans des conditions relativement très satisfaisantes d'exactitude et de clarté, les statistiques si variées et si intéressantes que nous offrons à vos méditations. N'est-il pas juste que le témoignage de votre sympathie aille à tous et particulièrement aux plus humbles, à ceux dont le travail obscur est souvent aussi le plus ingrat ?

Je ne sais, Messieurs, si je me laisse aller à une illusion que ferait naître dans mon esprit le contact des faits au milieu desquels je vis depuis bientôt trois années, mais il me semble que la statistique financière a toujours eu, et qu'elle tend à avoir de plus en plus, une importance qu'il serait difficile d'exagérer.

Son importance nous est révélée, dans le passé, par une expérience en quelque sorte négative, mais dont les résultats furent singulièrement décisifs.

Il paraît prouvé aujourd'hui que les causes profondes de la chute de l'ancien régime ont été des causes financières.

L'arbitraire et l'inégalité dans l'impôt, le désordre et le gaspillage dans l'emploi des deniers publics, le déficit et la banqueroute, tels ont été les facteurs immédiats

de la Révolution de 1789. L'un des plus graves défauts de la gestion financière de la monarchie, l'un de ceux qui, par sa nature même, pouvait bien retarder la crise finale, mais qui devait la rendre plus violente et plus redoutable fut, précisément, l'absence complète de tout ce qui pouvait ressembler à une statistique financière quelconque et l'impossibilité d'avoir la connaissance exacte et précise des éléments de la situation financière du royaume.

Cette connaissance ne manquait pas seulement au pays, dont le sentiment ne comptait guère à cette époque, elle manquait aux chambres des comptes, aux parlements et aux ministres, au roi lui-même.

C'est ainsi, qu'en réalité, il n'existait pas de budget en France avant 1789, c'est-à-dire de tableau sincère, complet, méthodique et public des recettes et des dépenses de l'État. Le budget est le document capital de la statistique financière. On pourrait le définir le dénombrement des recettes et des dépenses publiques. Le mot et la chose étaient également inconnus jusqu'à la fin du règne de Louis XVI. Il n'y avait pas non plus de comptabilité précise. La division par année ou par exercice n'existait pas. Dans une même année, on percevait à la fois des recettes fort arriérées et des recettes futures, ce qu'on appelait élégamment des anticipations. Il y avait bien des chambres des comptes dont la mission apparente était de contrôler le maniement des deniers publics. Mais il ne leur était fourni que des documents tout à fait insuffisants. La situation exacte du Trésor leur échappait.

On imagina de créer un « état au vrai », qui devait, suivant les intentions de ses auteurs, constituer un budget véritable. Mais cet état lui-même fut toujours essentiellement menteur. Une foule de recettes et surtout de dépenses n'y figuraient pas. Il était, d'ailleurs, tenu rigoureusement secret.

Necker essaya bien, dans son célèbre Compte rendu publié en 1781, et si impatientement attendu par l'opinion que 6 000 exemplaires furent vendus le jour de son apparition, d'éclaircir le mystère qui enveloppait les finances de la France. Mais il devait échouer, en dépit de toute son habileté, là où l'énergie et la droiture de Turgot n'avaient pas réussi.

Le Compte rendu accusait un excédent de recettes ordinaires de 10 millions sur les dépenses ordinaires. On sait aujourd'hui qu'au moment même où il était rédigé, les dépenses, pour l'année 1780, l'emportaient sur les recettes de plus de 114 millions.

Il fallut la Révolution pour réaliser le dessein de Necker.

Tous les citoyens sont égaux devant l'impôt. — Aucun impôt ne peut être perçu sans le consentement de la nation.

Tels sont les deux principes fondamentaux par lesquels la Révolution s'est affirmée le plus incontestablement.

Du droit de voter l'impôt devaient découler nécessairement et celui d'en connaître le chiffre et celui de connaître les dépenses auxquelles il est destiné à pourvoir, et, enfin, celui de contrôler le maniement et l'emploi des deniers publics.

Or, l'exercice de ces droits ne peut même se concevoir sans la publication régulière et périodique de ces tableaux de chiffres qui constituent un budget et qui s'appellent une statistique financière.

Voilà, Messieurs, l'origine et la raison d'être de la statistique financière dont nous disposons aujourd'hui. Et voilà bien, j'imagine, ce qui m'autorisait à dire qu'on ne peut guère en exagérer l'importance.

Cette importance a grandi, dans ces derniers temps, avec le nombre, avec la gravité même et la difficulté des questions qui touchent aux faits d'ordre financier. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer que, chaque année, dans notre pays de France, les dépenses publiques de toute nature atteignent plus de 4 milliards 1/2, soit la cinquième ou la sixième partie du revenu total des Français; que près du quart de cette somme est absorbé par le paiement des intérêts d'une dette, dont le capital, d'ailleurs difficile à évaluer exactement, dépasse certainement 30 milliards; que, si nous n'y prenons garde, nous avons encore plus de chances de voir s'accroître que de voir diminuer ces chiffres déjà formidables et écrasants. Il suffit

de se rappeler que, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, ce n'est pas seulement notre prospérité économique, le développement plus ou moins rapide de telle ou telle de nos industries, que c'est aussi notre dignité nationale, la sécurité de nos frontières, la conservation de notre vaste empire colonial qui sont très étroitement liés au bon état de nos finances, à l'élasticité de nos budgets, à la solidité de notre crédit public.

J'ajouterai, enfin, que le haut intérêt présenté de nos jours par la statistique financière s'explique encore par deux raisons un peu plus spéciales, mais qui méritent d'être notées.

La première tient à ce fait que l'on s'efforce de plus en plus de soumettre à une étude vraiment scientifique l'ensemble des phénomènes sociaux, dont les phénomènes financiers forment une simple catégorie. Or, le point de départ de toute étude scientifique est la constatation et la connaissance des faits fournis par l'observation ; et les faits financiers sont de telle nature, que leur observation s'opère normalement et presque exclusivement par l'emploi des nombres.

La seconde raison est d'un autre ordre et plus pressante encore.

À aucun moment de notre histoire, sauf peut-être à la fin du siècle dernier, ne s'est manifesté un besoin plus ardent de réformes financières que celui dont nous souffrons aujourd'hui. Il semble que tout doive être remis en question et renouvelé de fond en comble. Il n'est pas jusqu'aux principes mêmes de la Révolution, en matière fiscale, qui ne soient discutés et contestés, chacun cherchant à appuyer sur eux les solutions les plus opposées.

Au milieu du conflit souvent confus et menaçant des opinions et des systèmes, il n'y a qu'un moyen, offrant quelques chances de succès, de dégager une part de vérité, d'éviter les fautes irréparables, de refréner la fougue des impatients, de rassurer les timorés, de stimuler les satisfaits, de permettre aux uns et aux autres de sortir de l'agitation impuissante dans laquelle ils se débattent : c'est de projeter la pleine lumière des enquêtes et des dénombrements sur les faits qu'il s'agit de modifier, sur les résultats des lois existantes ou des expériences tentées.

Mais je dois m'arrêter, Messieurs. Je ne veux pas débiter dans mes fonctions de président par un manquement au premier de mes devoirs qui est d'assurer la fidèle exécution de nos ordres du jour, en donnant à chacun et à l'heure dite, la parole qui lui est due.

J'aurais désiré appeler votre attention sur les caractères particuliers qui distinguent la statistique financière, sur les conditions de son élaboration, sur la valeur de ses données.

J'aurais voulu vous montrer, notamment, que la statistique financière ne se borne pas à nous renseigner sur les faits proprement financiers. Elle nous éclaire aussi, grâce à l'extrême variété de nos impôts, grâce à ce que tout ou presque tout, en France, est matière imposable, sur une foule de faits sociaux, économiques, juridiques, dont le dénombrement offre un intérêt de premier ordre, aussi bien pour les savants que pour les hommes d'action, pour les économistes et les juristes aussi bien que pour ceux qui font les lois et pour ceux qui les appliquent. J'aurais pu vous donner, à cet égard, quelques exemples fort instructifs et malheureusement assez peu connus, que l'on trouve en parcourant le tableau annuel du produit des impôts perçus par mon administration.

Il y a là, je le crois du moins, Messieurs, un sujet d'étude des plus intéressants.

Si vous le voulez bien, nous le garderons en réserve pour le moment où nous aurons quelque peine à trouver un ordre du jour. (*Applaudissements.*)

Sont élus, à l'unanimité, comme *membres titulaires* :

MM. RAYNAL, capitaine d'artillerie de marine ;

LAURENT (Charles), conseiller d'État, secrétaire général du Ministère des finances ;

JOBERT, directeur général des manufactures de l'État ;

BOUSQUET, conseiller d'État, directeur général des Douanes ;

MM. LAURENT (François), ingénieur en chef, inspecteur des manufactures de l'État;

BRENIER (Henri), directeur de l'agriculture et du commerce en Indo-Chine.

Sont présentés, comme *membres titulaires*, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Georges May et Alfred Neymarck :

M. LOMBARDO, directeur de la Banque internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges;

Sur la proposition de MM. Pierre des Essars et Ém. Yvernès :

M. Emmanuel VIDAL, publiciste, 1 et 3, place de la Bourse.

M. le PRÉSIDENT rappelle que le 37<sup>e</sup> Congrès des sociétés savantes doit se tenir cette année à Toulouse, du 4 au 8 avril. Il prie les membres de la Société qui désirent y prendre part de vouloir bien en informer le secrétariat, qui leur fera parvenir des cartes d'admission. S'inscrivent immédiatement : MM. Alfred Neymarck, Aug. Vannacque, Léon Salefranque, Lucien March et Eug. Rochetin.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages reçus par la Société depuis la séance du 21 décembre 1898 :

1<sup>o</sup> Rapport de M. H. Jolly sur une mission en Suisse, relative aux *Impôts sur le revenu et le capital dans les cantons de Vaud et de Bâle (ville)*;

2<sup>o</sup> *Les premières associations coopératives en Grèce* vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup>, par M. Eugène Rochetin;

3<sup>o</sup> *Petit fonctionnaire de Pnom-Peuh* (Cambodge) et Précis de *Monographie d'un manoeuvre-coolie*, par M. E. Delaire, inspecteur des bâtiments civils au Cambodge;

4<sup>o</sup> *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*, par M. le vicomte G. d'Avenel, tomes III et IV transmis par le Ministère de l'instruction publique;

5<sup>o</sup> *Deutsche Wirtschaftsgeschichte in den letzten Jahrhunderten des Mittelalters* (3<sup>e</sup> vol., 1<sup>re</sup> partie) : *Histoire de la science économique en Allemagne dans les derniers siècles du moyen âge*, par M. Karl Theodor von Inama Sternegg.

M. le D<sup>r</sup> Jacques Bertillon veut bien se charger de donner, dans le Journal de la Société, une analyse des deux derniers ouvrages précités (n<sup>os</sup> 4 et 5).

Pour les documents officiels, voir à la fin du présent numéro, page 72.

M. Pierre DES ESSARS offre à la Société, de la part de leurs auteurs : 1<sup>o</sup> *L'Europe et les États-Unis*, par M. Edmond Théry; 2<sup>o</sup> *L'Italia presente*, par M. Tito Canovai.

Le livre de M. Edmond Théry contient des statistiques très étendues et très complètes, qui permettent de faire d'utiles comparaisons. Un chapitre dans lequel l'auteur s'efforce de rechercher la répartition de l'or produit par les mines est particulièrement intéressant, bien qu'il ne constitue qu'une première approximation.

Le second ouvrage est dû à un savant économiste italien et il a fait grand bruit en Italie. L'auteur, M. Canovai, est bien placé pour étudier les problèmes financiers; il fait ainsi des comparaisons statistiques entre son pays et les autres et il arrive à constater que, si l'Italie n'a pas le plus gros budget par habitant, elle paie plus que toutes les autres puissances, par rapport au capital et au revenu national:

Toutes les causes du malaise économique et moral de l'Italie sont révélées dans ce remarquable livre avec courage et simplicité; il est digne de l'attention de la Société de statistique.

M. Alfred NEYMARCK demande à M. des Essars si l'auteur a déterminé le revenu de l'Italie.

M. DES ESSARS répond que M. Canovai a suivi le système de M. de Foville, l'annuité successorale, et que ses chiffres offrent seulement des données probables.

M. des Essars s'engage, d'ailleurs, à rendre compte du livre de M. Canovai dans un des prochains numéros du Journal.

L'ordre du jour appelle les observations de M. Juglar sur le procès-verbal de la séance du 19 octobre dernier. Voir Annexes au procès-verbal, 1<sup>o</sup>, p. 48.

La parole est donnée à M. Flechey pour compléter sa réponse aux observations

de M. Fournier de Flaix sur la Statistique agricole décennale de 1892. Voir Annexes au procès-verbal, 2<sup>o</sup>, p. 52.

L'ordre du jour de la séance du 15 février 1899 est fixé comme suit :

1<sup>o</sup> Les banques au Japon, par M. Pierre des Essars.

2<sup>o</sup> L'avenir économique de l'Espagne et du Portugal, par M. Eugène Rochetin.

La séance est levée à 10 heures  $\frac{3}{4}$ .

Le Secrétaire général,  
Em. YVERNÈS.

Le Président,  
Fernand FAURE.

---

## II.

### ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL.

---

#### 1<sup>o</sup>

LES TABLEAUX OFFICIELS OU PRIVÉS DES FAITS QUE RELÈVE LA STATISTIQUE PORTENT-ILS LA TRACE DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES ?

M. JUGLAR désire répondre aux observations présentées par M. Vauthier (1) sur la question suivante : Les tableaux officiels ou privés des faits que relève la statistique portent-ils la trace des événements historiques, politiques et économiques (2) ?

M. Vauthier avait d'abord été tenté de répondre par une adhésion pure et simple à la question posée dans la séance du 18 mai ; mais il s'est bientôt aperçu que la pensée de M. Juglar allait jusqu'à tout faire rentrer dans le giron des crises commerciales, de là ses réserves auxquelles il faut répondre.

M. Vauthier accepte la marche, le processus, l'évolution des crises commerciales. Si elles obéissent au grand phénomène oscillatoire d'action et de réaction qu'on trouve à tous les étages de la vie universelle, nulle nécessité n'impose une mesure à l'amplitude et à la durée de ces oscillations ; voici la première observation.

Or, M. Juglar n'a jamais parlé de mesure ni de durée ; il a indiqué celles que la pratique donne. Il n'a jamais attribué les crises à des aberrations cérébrales, mais à des entraînements auxquels il est difficile de résister. Sans doute, la raison humaine peut faire un bon emploi du crédit qui active le mouvement commercial et ne pas abuser de ce crédit qui engendre les crises, mais, malheureusement, c'est cette mesure qui fait défaut et quelle que soit la diffusion des connaissances économiques, elle manquera toujours.

M. Vauthier ne méconnaît pas l'utilité de la démonstration, faite devant la Société, de la marche du phénomène avec assez de précision pour qu'on puisse suivre les phases par lesquelles il passe, en profiter ou en conjurer les effets désastreux.

Mais est-ce à dire qu'il faille voir partout l'action des crises, M. Vauthier ne le pense pas ; sans le prétendre, M. Clément Juglar croit avoir montré que leur action se fait sentir dans la plupart des phénomènes économiques, sinon dans tous, dans ce cas les exceptions confirmeraient la règle.

Sans doute, ajoute M. Vauthier, rattachant à la question des crises celle des

---

(1) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1898, p. 365.

(2) Voir *Journal de la Société de statistique de Paris*, année 1898, p. 219, 359 et 365 ; voir aussi année 1896, p. 122, 243 et 325. (Influence des crises commerciales sur l'état économique.)

échanges internationaux, l'analogie est étroite, la dépendance intime, aussi la correspondance est-elle parfaite.

M. Vauthier suit bien le mouvement de reprise en France jusqu'en 1873 dans des circonstances exceptionnelles et il remarque que les oscillations ont lieu presque à contre-temps, en dissidence avec la formule des crises. Pouvait-il en être autrement alors que les deux plus grands pays d'Europe en guerre ne faisaient plus partie du concert européen.

Faut-il être surpris si le chiffre maximum des importations en France apparaît en 1872 au lieu de 1873, une année avant la crise, et si le chiffre minimum est aussi noté en 1874 au lieu de l'être en 1879. Mais, si à côté de ces irrégularités qui ne touchent que les importations, c'est-à-dire le commerce intérieur de la France, *au sortir d'une crise*, nous constatons la régularité du mouvement des exportations, est-ce que nous ne remarquons pas là la régularité de la loi, ces dernières coïncidant avec la loi des crises dans le monde.

Qu'il y ait une avance ou un retard d'une année ou une amplitude plus ou moins grande, les mouvements ont toujours lieu dans le même sens en hausse ou en baisse.

Pour l'Allemagne, M. Vauthier se plaint de ne pas apercevoir dans son mouvement commercial, quant à l'importation surtout, des mouvements en rapport avec ceux que demanderait la loi.

Nous ne possédons les relevés du commerce de l'Allemagne que depuis 1872. A l'importation, dès la première année, il s'élève à 3 262 millions de marcs, dès l'année suivante il s'accroît au moment de la crise en 1873 de près de 500 millions. En 1875, il y a une réaction en baisse de 225 millions, premier effet de la liquidation à laquelle il va falloir prendre part, mais entraînée par le premier mouvement des affaires, en 1876 on touche le chiffre maximum des importations, 3 802 millions, à 46 millions près le chiffre de 1873. Il n'y avait donc eu là qu'un mouvement d'hésitation comme on va encore le constater ; après avoir fléchi à 3 513 en 1878, on se releva à 3 773 en 1879 ; mais le chiffre maximum 3 802 n'est pas atteint, ce n'est qu'une fausse reprise, une lutte pour empêcher, retarder la liquidation à laquelle il faut cependant prendre une part tardive en 1882 à 2 663.

Pendant la liquidation de la crise de 1882, qui avait moins touché l'Allemagne puissante et munie des capitaux que l'indemnité de guerre lui avait versés, un mouvement de reprise se dessine encore : les importations se relèvent à 3 263 en 1883 sans même atteindre 3 773 comme en 1879 et encore moins 3 802, chiffre maximum des importations noté en 1876.

Depuis ce moment, nous voyons l'Allemagne pleine de vie vouloir s'élancer dans la carrière, mais en être toujours empêchée par les deux liquidations des marchés étrangers après les crises de 1873 et de 1882.

Si les chiffres du commerce de l'Allemagne ne concordent pas exactement avec ceux des autres pays pour les chiffres maxima de 1873 à 1882 nous les voyons cependant paraître en 1873 (3 756) et en 1883 à une année près (3 263).

Pour les chiffres minima, ils coïncident presque avec les liquidations (3 513 en 1878 ; 2 663 en 1882). Le départ de l'Allemagne, en 1872, avait été si rapide et sur une telle échelle, qu'elle n'a pu prendre part à la période prospère finissant en 1882.

Il y avait eu un déplacement analogue en France. Après la réaction normale qui, après la guerre, a relevé les importations de 2 867 millions à 3 570, de 417 millions au-dessus du chiffre de 1869 ; nous voyons ce chiffre baisser à peine de 67 millions pendant la liquidation de la crise de 1873 (3 507). Quoique la liquidation de la France ait eu lieu en 1870, une période de reconstitution, comme en Allemagne une période de développement, s'ouvrait pour elle et d'un mouvement continu le chiffre des importations de 3 507, se relevait à 5 033 en 1880, deux années avant la crise de 1882, mais exactement dans la même direction ; ce chiffre, depuis la modification du tarif des douanes en vue de la protection, nous ne l'a-

vons plus revu, quoiqu'en 1891 on s'en soit un peu rapproché; aujourd'hui, nous sommes, pour les importations, en 1897, d'un milliard au-dessous.

Au milieu de toutes les perturbations et des accidents les plus imprévus et les plus graves de l'époque actuelle, on doit s'estimer heureux de ne constater que de semblables écarts.

Tout en montrant ce défaut de concordance parfaite pour les importations, M. Vauthier reconnaît que l'exportation se rapproche beaucoup plus dans ses oscillations de la disposition attendue, et il en est de même aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, on ne peut *contester* la valeur de la *démonstration*. A-t-elle la même force dans quelques autres domaines où M. Clément Juglar l'a importée?

Il se demande si on peut l'appliquer aux mariages et aux naissances? Le krach Baring lui semble être le seul événement qui y ait marqué une empreinte irrécusable, en dehors de cet exemple il ne trouve pas la concordance suffisante.

M. Vauthier admet que les mariages et les naissances à Paris, de 1873 à 1887, oscillent assez synchroniquement avec la loi des crises. Sans doute, s'il n'en est pas de même en France, c'est parce que le mouvement commercial n'a pas la même activité.

Depuis 1887, dit-il, les oscillations échappent à l'influence des crises. En est-il ainsi? suivons sur le tableau.

Le chiffre des mariages à Paris était réduit de 21 400 à 20 200 pendant la période de liquidation (1882-1885). Les naissances s'étaient accrues de 39 400 à 47 200 (1874-1883). Voilà bien l'effet de la période prospère.

Elles vont commencer à fléchir comme les mariages pendant la période de liquidation, mais cette diminution va durer jusqu'en 1895 de 47 200 à 40 300, diminution considérable de 7 100 naissances, tandis que pour la France au même moment la diminution est de 100 000, de 866 000 à 766 000 (1881-1890).

A quoi peut tenir une pareille diminution, sinon en partie à la loi militaire qui appelle toute la jeunesse sous les drapeaux; ce n'est pas néanmoins la seule cause, puisque en Allemagne, avec les mêmes obligations, loin de diminuer, les naissances augmentent.

Les mariages de 1885 à 1891 ont repris leur marche ascendante pendant la période prospère de 20 200 à 23 200 à Paris.

Le krach Baring les fait fléchir à 22 600 en 1894. Ce krach qui éclatait en Angleterre, à Londres, a donc eu un retentissement considérable puisqu'il se fait sentir sur toutes les grandes places de commerce du monde.

Puis la période prospère reprenant son cours les relève: en 1895 à 22 800, en 1896 à 23 000, en 1897 à 23 800; l'influence de la période prospère se fait bien sentir.

Les mouvements des mariages à Paris n'ont donc pas échappé à la loi depuis 1887.

En France, le chiffre des mariages qui s'était abaissé de 352 000 à 278 000 (1872-1877), pendant la liquidation de la crise, s'était relevé à 289 000 en 1884, poursuivant son mouvement ascendant même après l'explosion de la crise de 1882. On ne peut pas s'attendre à rencontrer, surtout dans l'ensemble d'un grand pays, une sensibilité aussi grande que dans la capitale où toutes les forces en action sont ébranlées presque instantanément par la moindre secousse qui leur imprime un mouvement en avant ou un recul.

En France, de 1885 à 1890, les mariages, loin de prendre part à la période prospère, comme à Paris, suivent une marche contraire et déclinent jusqu'à 269 000, mais ils se relèvent rapidement et en 1892 touchent leur chiffre maximum (290 000) simultanément avec Paris.

Ils doivent aussi payer leur tribut à la liquidation Baring, et, un peu plus tardivement qu'à Paris, en 1895, ils fléchissent à 282 000.

La période prospère reprenant son cours, nous les voyons se relever à 290 000 en 1896, chiffre déjà noté en 1890 et qui paraît le chiffre maximum que l'on puisse atteindre en ce moment pour la France.

**TABLEAU A. Accroissements et diminutions du commerce spécial, importations, exportations en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis. — Mariages et naissances légitimes à Paris et en France.**

ANNÉES.	COMMERCE.												MARIAGES.						NAISSANCES LÉGITIMES.					
	FRANCE.			GRANDE-BRETAGNE.			ALLEMAGNE.			ÉTATS-UNIS.			PARIS.			FRANCE.			PARIS.			FRANCE.		
	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	Millions : francs.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	Millions : £.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	Millions : marks.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	Millions : \$.	Max.	Min.	Millions : Mille.	Max.	Min.	Millions : Mille.	Max.	Min.	Millions : Mille.	Max.	Min.	
1866	2 793	3 180	2 793	3 180	2 75	3 25	3 263	3 344	3 269	18,9	303	39,5	42,1	39,5	877	42,1	39,5	877	42,1	39,5	877	42,1	39,5	
1867	3 153	3 074	3 153	3 074	3 71	3 75	3 756	3 624	3 505	21,3	352	41,4	27,6	41,4	800	41,4	27,6	800	41,4	27,6	800	41,4	27,6	
1868	2 867	2 802	2 867	2 802	3 71	3 87	3 802	3 530	3 499	19,0	376	40,5	39,4	39,4	899	40,5	39,4	899	40,5	39,4	899	40,5	39,4	
1870 Guerre	3 570	3 787	3 570	3 787	3 71	3 87	3 773	3 513	3 422	21,4	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1871	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1872	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1873 Crise	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1874	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1875	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1876	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1877	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1878	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1879 Liquidation	3 507	3 179	3 507	3 179	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1880	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1881	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1882 Crise	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1883	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1884	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1885	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1886 Liquidation	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1887	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1888	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1889	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1890 Arch Barimp.	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1891	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1892	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1893	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1894 Liquidation	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1895	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1896	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	
1897	4 643	3 574	4 643	3 574	3 71	3 87	3 663	3 663	3 663	20,2	389	47,2	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	866	47,2	47,2	

A Paris, les naissances suivent presque les mêmes mouvements que les mariages à une année ou deux près.

Elles diminuent de 47 200 à 41 800 (1883-1890) non seulement pendant la période de liquidation de la crise de 1882, mais encore au delà, sans prendre part à la période prospère comme les mariages.

Elles se relèvent tout à coup à 44 100 en 1891, l'année qui suit le krach, pour fléchir à 42 900 en 1893. Reprennent un peu à 43 000 en 1894 pour s'abaisser enfin à 40 300 en 1895. C'est une longue période de dépression sans reprise sérieuse, sauf en 1891, où de 41 800 elles se relèvent à 44 100; leur chiffre annuel va toujours en décroissant, les reprises, interrompues par deux liquidations coup sur coup, indiquent une période troublée sans lendemain. Cependant, après la liquidation complète du krach Baring en 1896, elles se relèvent à 41 800, pour fléchir à 41 700 en 1897.

De cette longue énumération il résulte que les chiffres du commerce, des mariages et des naissances du monde, c'est-à-dire des grands pays civilisés, sont plus ou moins directement sous l'influence des périodes d'activité commerciale, c'est-à-dire de prospérité, et des périodes de ralentissement de cette activité, c'est-à-dire de liquidation.

Oui, sans doute, dans ces mouvements du commerce du monde, les mouvements croissants ou décroissants des périodes ne s'arrêteront pas juste au point indiqué par les bilans des banques, mais, soit qu'ils les précèdent ou qu'ils les dépassent, ce dont il faut surtout tenir grand compte, c'est du sens du mouvement, indiqué non par un chiffre maximum ou minimum pris au hasard ou choisi, mais par une série de chiffres qui chaque année indiquent la tendance dans un sens ou dans l'autre, c'est-à-dire un courant, et en affaire le point le plus important c'est de le connaître. Grâce à la statistique le but sera atteint. Nous remercions M. Vauthier de ses critiques, nous aurions voulu qu'elles fussent plus nombreuses.

---

2°

LA STATISTIQUE AGRICOLE DÉCENNALE DE 1892.

En réponse à la communication de M. Fournier de Flaix, insérée dans le numéro de décembre dernier du Journal de la Société, la parole est donnée à M. FLECHEY qui s'exprime dans les termes suivants :

M. Fournier de Flaix, dans sa très intéressante communication, s'est occupé principalement de l'établissement et surtout de la répartition du produit net agricole. Bien que je n'aie pas cru devoir, dans ma brochure, point de départ de la discussion, aborder cette question, il me paraît cependant utile et même nécessaire d'examiner de près quelques-uns des résultats auxquels est parvenu M. Fournier de Flaix en puisant les éléments de ces appréciations dans le volume officiel de la *Statistique agricole décennale* de 1892.

Tout d'abord et incidemment, dans ses premières citations numériques, il semble attribuer une origine commune — les statistiques agricoles décennales — aux chiffres donnés par lui du capital et du revenu foncier pour les années 1852, 1882 et 1892. Qu'il me permette de rappeler que ces chiffres, en ce qui concerne les années 1852 et 1882, ne sont autres que la reproduction textuelle des chiffres du capital foncier et du revenu net imposable tels qu'ils ont été publiés en 1851 et 1879-1881, dans le document si apprécié du Ministre des finances intitulé : *Évaluation du revenu de la propriété non bâtie*; quant à ceux de 1892, ils ont bien pour seule origine, la statistique agricole décennale. Pour le capital d'exploitation en 1852, 1882 et 1892, les chiffres sont ceux fournis par les statistiques agricoles décennales, mais avec cette remarque, utile à faire ressortir, que M. Fournier de Flaix n'y fait figurer que les valeurs du cheptel vivant et du matériel agricole, sans

y comprendre, comme certains économistes, la valeur des semences et du fumier. Nous ne parlerons enfin que pour mémoire du chiffre du revenu foncier en 1789, tiré approximativement des travaux de Lavoisier, mais que nous admettons volontiers, à défaut d'autres plus précis. Toutefois le montant des capitaux foncier et d'exploitation paraissant plausible à M. Fournier de Flaix, je ne crois pas devoir insister davantage sur ces deux points.

Il n'en est pas de même pour le revenu foncier rural, le seul des trois natures de renseignements ci-dessus qui, à titre d'élément annuel, puisse rentrer dans le calcul du produit net agricole pour une époque donnée. Le document officiel assigne en effet à ce revenu, qu'il appelle loyer de la terre, un rôle qui n'est pas le même que celui admis par notre honorable interlocuteur. La statistique agricole décennale de 1892, considérant ce revenu comme une dette de l'exploitation, le comprend, à ce titre, dans les charges de l'exploitation. Ce revenu concourt ainsi avec les autres charges (rémunérations, gages et salaires des travailleurs agricoles — montant des divers impôts affectant la population agricole — frais généraux — intérêts du capital d'exploitation) à fournir un total, qui, défalqué du produit brut réel, permet de tirer par différence le produit net de l'exploitation agricole, en d'autres termes le bénéfice réellement net. M. Fournier de Flaix, de son côté, accepte la nature et la valeur de toutes les charges autres que celle du revenu foncier, sauf une, celle des impôts frappant la population agricole dont il porte la valeur en nombre rond à 1 milliard de francs au lieu de 642 millions. Majoration, 398 millions ; mais il ressort en outre de son argumentation, comme nous le verrons plus loin, qu'il ne comprend pas le revenu foncier dans les charges de l'exploitation, mais bien dans le produit net.

La question de savoir s'il y a lieu de comprendre ou non le revenu foncier dans les charges de l'exploitation peut se discuter, mais nous paraît rentrer dans un domaine un peu étranger à la statistique agricole proprement dite. Nous ne nous arrêterons pas davantage à la discussion de la majoration ci-dessus signalée qui affecterait les impôts indirects seuls, et sur laquelle il n'est d'ailleurs donné aucune explication. Nous ne nous en dissimulons ni l'intérêt ni l'importance, mais nous rappellerons sous quelles expresses réserves ont été donnés dans le document officiel les éléments du produit net. Je reconnais en particulier qu'il est très délicat de mesurer d'une façon suffisamment approximative le degré d'incidence des divers impôts sur la population agricole. J'ajouterai que tabler sur le produit brut d'une seule année, peut-être exceptionnelle, pour en défalquer les charges annuelles, variables aussi en partie, de l'exploitation agricole et obtenir ainsi le produit net, quels que soient d'ailleurs les éléments qui théoriquement le composent, nous paraît tout aussi délicat. Tels sont les deux motifs, entre autres multiples, qui nous ont empêché d'aborder cette étude dans notre brochure.

Mais à côté des questions plutôt économiques, que je me contente de signaler, se présente une question de fait qui tombe naturellement sous le coup de l'observation statistique. C'est la répartition du produit net par catégorie d'exploitant qui est l'œuvre personnelle de M. Fournier de Flaix. L'administration de l'agriculture, considérant en effet que les éléments de calcul du produit net constituaient de simples indications, s'est contentée de publier dans le document officiel analysé, ce qu'elle appelle le produit net de l'exploitation, mais en bloc, sans se préoccuper de rechercher quels en étaient les bénéficiaires. M. Fournier de Flaix a été beaucoup plus loin, et se servant à la fois d'un certain nombre d'éléments puisés dans l'enquête et aussi d'ingénieuses hypothèses, a cherché à calculer la répartition de ce qu'il appelle le produit net agricole entre les sept catégories d'exploitants relevés par le document officiel.

Se plaçant, comme on le verra dans le tableau ci-dessous, au point de vue particulier du propriétaire-cultivateur exploitant, notre honorable interlocuteur a été naturellement amené, pour obtenir la part du produit net agricole qui lui revient, à comprendre l'autre part de ce produit (qu'il appelle bénéfice de l'exploitation — métayers et fermiers) dans les charges qui diminuent d'autant la part de bénéfice

du propriétaire exploitant. Voici d'ailleurs comment se présentent, pour les besoins de la discussion, les éléments numériques du calcul de M. Fournier de Flaix :

Produit brut réel. . . . .		10 085 millions.									
Charges de l'exploitation non contestées.	<table border="0"> <tr> <td>Intérêts du capital d'exploitation . . . . .</td> <td>400</td> <td rowspan="4">} 6 096</td> </tr> <tr> <td>Frais généraux. . . . .</td> <td>1 465</td> </tr> <tr> <td>Impôts divers. . . . .</td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Salaires (1). . . . .</td> <td>3 967</td> </tr> </table>	Intérêts du capital d'exploitation . . . . .	400	} 6 096	Frais généraux. . . . .	1 465	Impôts divers. . . . .	1 000	Salaires (1). . . . .	3 967	7 961 —
Intérêts du capital d'exploitation . . . . .	400	} 6 096									
Frais généraux. . . . .	1 465										
Impôts divers. . . . .	1 000										
Salaires (1). . . . .	3 967										
Bénéfice de l'exploitation : fermiers et métayers.	1 129										
Différence : part des propriétaires dans le produit net . . . . .		2 124 millions (2).									

Si, maintenant, abandonnant le point de vue particulier de notre honorable interlocuteur, nous nous plaçons à celui de l'ensemble des exploitants agricoles (propriétaires ou non), nous obtiendrons l'ensemble du produit net en défalquant du produit brut réel l'ensemble des charges de l'exploitation non contestées, c'est-à-dire celles dont la nature, sinon la valeur, a été admise à la fois par la statistique agricole décennale de 1892 et par M. Fournier de Flaix. Les résultats agglomérés du tableau ci-dessus prendront alors la forme suivante :

Produit brut réel. . . . .	10 085 millions.					
Charges de l'exploitation non contestées . . . . .	6 832 —					
Différence : produit net total. {	<table border="0"> <tr> <td>Bénéfices des fermiers et métayers. . . . .</td> <td>1 129</td> </tr> <tr> <td>Part des propriétaires . . . . .</td> <td>2 124</td> </tr> </table>	Bénéfices des fermiers et métayers. . . . .	1 129	Part des propriétaires . . . . .	2 124	3 253 millions.
Bénéfices des fermiers et métayers. . . . .	1 129					
Part des propriétaires . . . . .	2 124					

Étant donné d'une part que le revenu foncier, 2 368 millions, chiffre officiel admis, ne figure pas dans les tableaux ci-dessus et que, d'autre part, ce revenu ne peut avoir pour origine que la production brute, on a le droit de dire qu'il se trouve implicitement compris tout entier dans les 3 253 millions du produit net total, mais en se répartissant dans une mesure inconnue entre les deux principales catégories d'exploitants.

Tout en acceptant le produit net et sa répartition, tels que les fournit le tableau ci-dessus, il devient intéressant de rechercher, dans la mesure du possible, à l'aide de quels éléments ils ont été obtenus. On remarque tout d'abord que, dans l'impossibilité de faire le départ dans les cultures indirecte et directe du produit brut réel et des charges, ce qui aurait permis d'obtenir par différence les produits nets, notre honorable interlocuteur a été amené à évaluer d'abord directement la valeur qu'il appelle bénéfice des fermiers et des métayers, soit 1 129 millions, et que je serais tenté plutôt d'appeler bénéfice des fermages et des métayages, les propriétaires qui font valoir dans ces deux conditions paraissant bénéficier également de cette part du produit net (sous forme de fermage ou de partage) puisque l'autre part du produit net concerne exclusivement, comme on le verra plus loin, les propriétaires exploitants directs (3). Bien que M. Fournier de Flaix ne nous indique pas tous les éléments dont il s'est servi pour calculer le chiffre ci-dessus, on peut être certain, étant donnés les éléments de l'enquête analysée par lui, qu'il a utilisé les superficies des fermages et des métayages, 12 628 000 hectares et 3 767 000 hectares, le taux moyen des fermages, etc. Quoi qu'il en soit, une fois ce

(1) Sous la réserve des observations faites par M. Flechey dans le numéro de décembre 1898 du Journal de la Société.

(2) M. Fournier de Flaix trouve 2 024 millions. Différence : 100 millions. Elle provient de ce que le total exact de 6 096 millions, dégagé à dessein dans le tableau ci-dessus, est porté par erreur, dans une défalcation finale de M. Fournier de Flaix, pour 6 196 millions. Cette différence n'influe, d'ailleurs, en rien sur son argumentation ni sur les remarques auxquelles elle donne lieu. Toutefois, il en a été tenu compte dans le tableau proportionnel qu'on trouvera plus loin.

(3) Plus, mais dans une proportion infime, les propriétaires constituant une personnalité civile (État, communes, associations, etc...) qui possèdent une superficie cultivée de 4 480 000 hectares.

bénéfice de 1 129 millions établi, il l'a considéré comme une recette en moins pour le propriétaire exploitant, son objectif, et l'a défalqué, avec les autres charges, du produit brut réel. Il a obtenu ainsi par différence ce qu'il appelle la part des propriétaires dans le produit net, soit 2 124 millions de francs.

Une première remarque : en attribuant aux fermages et aux métayages les superficies ci-dessus mentionnées, il n'a peut-être pas été remarqué que les bois et forêts n'y sont pas compris. En d'autres termes, la superficie cultivée relevée par mode d'exploitation n'embrasse au total que 37 700 000 hectares au lieu de 44 241 000 hectares, chiffre de l'ensemble de la surface cultivée (y compris les bois). Si donc, notre honorable interlocuteur s'est servi du rapport superficiel des fermages et des métayages à la superficie cultivée totale de 44 millions d'hectares, il en résulterait une majoration de la superficie affectée à la culture directe à laquelle se trouverait dès lors attribuée la totalité des bois et forêts, au détriment des fermages et des métayages qui s'en trouveraient ainsi absolument dépouillés. Toutefois, devant ce fait que la majorité des bois et forêts de toute nature se rattache à la culture directe, je n'insiste pas.

Une autre remarque est beaucoup plus importante. Il s'agit de l'expression : part des propriétaires dans le produit net. M. Fournier de Flaix se sert dans son tableau du mot propriétaires sans le préciser, mais il relève plus loin en détail toutes les catégories de ces propriétaires dont il a trouvé le nombre, pour chacune d'elles, dans la statistique agricole décennale de 1892. Le total en est de 3 387 000 et n'est autre que celui des propriétaires exploitants directs qui se trouvent bien dès lors les bénéficiaires du produit net de 2 124 millions (1). Partant de là si, pour les besoins du calcul, pour mesurer par exemple la valeur à l'hectare de ce produit net, on se trouve amené à rapprocher la valeur ci-dessus d'un chiffre superficiel, cette superficie ne peut être que celle affectée à la culture directe, ou, si l'on veut, la superficie cultivée totale, moins celles appartenant aux fermages et aux métayages, soit 27 846 000 hectares. Or, c'est de la superficie cultivée totale, soit 44 241 000 hectares, dont s'est servi M. Fournier de Flaix comme diviseur du produit net de 2 124 millions, pour obtenir la valeur à l'hectare de la part des exploitants directs (dite des propriétaires) dans le produit net. Il en résulte que le quotient qu'il a obtenu, 45 fr., est bien inférieur à la réalité (comme il le trouvait lui-même) et devient de 73 fr., soit 62 p. 100 d'accroissement.

La première partie de la communication que j'analyse se termine par cette remarque que les 9 602 millions de francs que je donne dans mon étude comme le produit brut agricole réel ne peuvent concorder avec les chiffres ci-dessus, puisque les frais généraux, participations et bénéfices (*sic*) s'élèvent au minimum à 10 085 millions. Il est incontestable que le total des éléments, charges et bénéfices, doit reproduire intégralement le produit brut réel. Il me suffira de faire remarquer que la différence des deux chiffres ci-dessus est exactement de 483 millions de francs, somme représentant la valeur des grains et grainés destinés à la semence, chiffre qu'admet M. Fournier de Flaix, mais qu'il a toujours maintenu dans le produit brut réel, tandis que je l'en ai toujours écarté, d'accord en cela avec la plupart des statisticiens agricoles privés et officiels.

M. Fournier de Flaix passe ensuite à l'étude de la répartition du produit net pour chacune des sept catégories de détail des exploitants, dont on trouvera la nomenclature dans le tableau suivant. Je ne puis entrer ici dans l'examen de calculs sur lesquels il n'est pas fourni d'explications suffisantes. Il me suffira de dire qu'ayant seulement à sa disposition le nombre des exploitants par catégorie, la surface des fermages, des métayages et de la culture directe, la division des exploitations par catégorie d'étendue et aussi le taux de fermage et la valeur vénale des terres, notre honorable interlocuteur est parvenu, en procédant par éliminations successives et à l'aide de longs et minutieux calculs (évaluations directes ou chiffres complémentaires), à déterminer finalement, pour chacune des catégories d'exploitant, le mon-

---

(1) Sous la réserve de l'explication de la note  $\frac{1}{2}$ , p. 54.

tant total de leur produit net. Toutefois, il m'est impossible de ne pas faire remarquer que les moyennes du document officiel, dont s'est certainement servi M. Fournier de Flaix, me paraissent forcément avoir une portée trop générale pour pouvoir être considérées comme suffisantes, lorsqu'on les applique à une catégorie déterminée d'exploitants. Dans ces conditions, je crains que les calculs dont il s'agit, quel que soit le mérite qui en revient à leur auteur, ne soient plus ingénieux qu'exactes.

C'est la première fois, croyons-nous, que la répartition du produit net agricole, par catégorie d'exploitant, a fait l'objet d'une étude purement statistique. A ce titre, et profitant des chiffres absolus fournis dans la communication que nous analysons, j'ai pensé qu'il serait utile, tout au moins comme indication, de calculer dans le tableau ci-dessous la proportion, par catégorie, du produit net de l'exploitation.

Répartition proportionnelle du produit net agricole en 1892.

Catégories d'exploitants.		Proportion pour 100.
Fermages . . . . .		28,9
Métayages . . . . .		5,8
Propriétaires } exploitant } directement } Propriétaires indépendants (2). . . . .	et fermiers (1). . . . .	1,8
	en même temps métayers (1). . . . .	0,1
	journaliers (1). . . . .	0,8
		56,3
Propriétés de l'État, communes, etc. . . . .		6,3
Totaux . . . . .		100,0
		100,0

Ce tableau parle de lui-même. Un peu plus du tiers du produit net reviendrait à la culture indirecte, tandis que près des deux tiers serait l'apanage de la culture directe, le bénéfice réalisé sur les propriétés appartenant à des personnes civiles comptant pour un peu plus du vingtième du total. Ce sont les propriétaires indépendants exploitant exclusivement leurs terres qui présentent le rapport maximum 56,3, puis les fermiers 28,9 p. 100. Aller plus loin dans nos appréciations nous paraît interdit, vu le degré d'approximation des éléments qui ont servi de base à ces chiffres qui ne concernent d'ailleurs qu'une seule année.

J'ignore dans quel but M. Fournier de Flaix rapproche ensuite du nombre total des exploitations, 5 703 000, celui des 3 287 000 exploitants directs (qu'il assimile à autant de familles, ce qui n'est qu'approximativement exact), en s'étonnant de ce que le nombre total des exploitations dépasse celui de ces familles. C'est qu'en réalité, il n'y a aucune relation entre ces deux nombres, le premier représentant l'ensemble des cultures directes et indirectes, tandis que le dernier représente le nombre des familles des exploitants directs seulement, qui constituent les trois quarts environ des exploitants, l'autre quart se composant des fermiers et métayers non propriétaires. Tout au plus y aurait-il lieu de rapprocher du nombre total des exploitations le total des exploitants ou le total des propriétaires ruraux qui n'est autre que le nombre des 3 387 000 exploitants directs auxquels il faudrait ajouter les propriétaires ruraux faisant valoir par fermiers ou métayers.

Mais l'intérêt n'est pas là, il est tout entier dans la répartition du produit net dont les éléments de calcul, — superficie, production (quantité et valeurs), — ne se rencontrent pas dans les publications officielles. En ce qui concerne la superficie cultivée affectée à chacune des sept catégories d'exploitants, il ne serait peut-être pas impossible de l'obtenir. Il deviendrait déjà plus difficile de calculer les quantités correspondantes. Quant à l'évaluation du produit net réalisé sur la superficie cultivée par les fermiers, métayers et exploitants directs, ce renseignement nous

(1) Proportion de leur part du produit net en tant que propriétaires.

(2) C'est-à-dire exploitant exclusivement leur domaine, avec l'aide de leur famille, d'autrui ou d'un régisseur.

paraît impossible à relever soit directement, soit indirectement, pour des motifs d'ordres divers. Ce produit net varie en effet de telle façon et dans des conditions si complexes qu'il semble bien difficile d'en avoir une idée moyenne suffisamment approximative, même à l'aide de monographies d'exploitations types correspondant à chacun des modes d'exploitation, ainsi qu'il a été essayé. L'enquête officielle analysée ici est d'ailleurs déjà très développée et, en ce qui concerne les éléments de l'économie rurale, s'est avant tout préoccupée des conditions culturales. C'est ainsi que pour la première fois, en 1892, elle a relevé la proportion des grandes catégories de culture dans la propriété, l'exploitation et le mode d'exploitation, en d'autres termes, la proportion des terres labourables, par exemple, dans les propriétés, dans les exploitations de toute étendue et dans le fermage, le métayage et la culture directe. Il y a dans cet ordre d'idées une foule de renseignements nouveaux qui gagneraient à être connus. Demander plus aux commissions cantonales de statistique, qui ont servi d'agents d'information, semble donc difficile.

J'arrêterai là ma discussion sur la communication de M. Fournier de Flaix, les remarques qu'il a faites ou suscitées au sujet du montant des pertes dues au phylloxéra, des salaires, etc. ayant donné lieu à des réponses de la part de MM. Cheysson, Neymarck et de moi-même. Toutefois, avant de terminer, je m'associe bien volontiers à ses réflexions sur l'attitude courageuse de la population agricole vis-à-vis des ravages du phylloxéra et de la baisse de prix des céréales. Cette attitude est d'autant plus méritoire qu'il ne servirait à rien de dissimuler que les conditions de l'exploitation culturale deviennent difficiles. Rappelons, en effet, que de 1882 à 1892, les prix ont diminué au point de masquer, tout au moins pour la valeur de la production végétale, l'accroissement réel des rendements. D'autre part, la population agricole continue à présenter une diminution, compensée dans une certaine mesure, il est vrai, en ce qui concerne les salariés, par l'emploi des machines agricoles, dont le nombre s'est accru parfois de plus de 100 p. 100. Le salaire moyen des journaliers agricoles a diminué, mais les gages des domestiques de ferme (sauf celui des servantes) se sont accrus. Enfin, ce qui est grave, c'est que pendant ces dix ans la valeur vénale des terres aurait baissé en moyenne de 16,15 p. 100 et le taux de fermage de 11,15 p. 100, mais pour des causes générales qui ne sont pas toutes du domaine agricole. Pour mettre les choses au point, il convient de rappeler que ces causes générales ne sont pas permanentes, que les prix, en ce qui concerne tout au moins les céréales, se sont déjà relevés, et surtout que les rendements sont en progression générale et constante.

Ce dernier mouvement, rapproché de l'accroissement considérable de la machinerie agricole, dénote que la culture s'industrialise et devient de plus en plus intensive. Ce sont là, plus que jamais, les conditions essentielles du progrès cultural. Ce progrès se manifeste, d'ailleurs, encore sous d'autres formes : le développement de l'enseignement agricole, la multiplication des syndicats agricoles et des stations agronomiques, l'importance des primes, subventions et dégrèvements votés par le Parlement. Nous nous reprocherions, enfin, de ne pas signaler ici la loi récente sur les warrants agricoles qui, bien comprise et intelligemment appliquée, peut faciliter singulièrement les opérations de crédit agricole.